

---

## **INQUIETUDE DU RNDDH FACE A L'ESCALADE DE DERAPAGES DANS LA GESTION DES AFFAIRES DE L'ETAT**

---

Le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) note, ces derniers jours, un certain nombre de dérives dans la gestion de la sécurité publique par les responsables de l'Etat. Inquiet et vivement préoccupé par ces agissements, il attire l'attention de tous et de chacun sur les faits suivants :

- I- La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a annoncé que le nommé Jean Daniel François **alias Bibi**, activement recherché par la Police Nationale d'Haïti lui a remis trois armes et est resté sous sa garde en attendant une décision de la nouvelle Commission Nationale de Désarmement, de Démantèlement et de Réinsertion (CNDDR) mise en place par le Gouvernement Alexis/Préval.

Le RNDDH s'étonne de cette décision de la MINUSTAH qui ne dispose point de garde-à-voir et qui se doit de remettre à la Police Haïtienne tous les contrevenants arrêtés comme cela devait être fait dans le cas de ce criminel dangereux. Le RNDDH juge opportun de rappeler certains faits mis à la charge de « **Bibi** » :

- 1- Le 31 mai 2005, ce chef de gang a participé à l'incendie du marché tête bœuf. A partir de cet acte, il **s'est proclamé Général Bibi**.

- 2- Au cours du mois de juin 2005, Bibi et ses alliés Pouchon Carlos, Samuel *alias Alemetryèl*, Gérald *alias Pharaon* ainsi connus, etc. ont tué au moins sept (7) personnes et incendié plusieurs maisons dans la zone de **Sylvio Cator** à proximité de l'**Eglise Bellevue Salem** pour venger un des leurs, tué au cours d'un cambriolage.
- 3- Le dimanche 10 juillet 2005 dans la matinée, le chef de gang Bibi et son lieutenant Nesly ainsi connu, le nommé Beckner Desrosiers *alias ti « yabout »* et Olden ainsi connu ont enlevé le journaliste poète Jacques Roche et l'ont assassiné.
- 4- Le 10 octobre 2005, Bibi a exécuté un cireur de bottes en face de l'**Hôpital des Sœurs Missionnaires de la Charité**, situé à **Solino**.
- 5- Le 7 décembre 2005, Bibi et ses acolytes ont assassiné puis brûlé un homme d'affaires de **Solino** dénommé Reynald ainsi connu. En ce même jour, il a assassiné à la rue *Caravelle* le policier Daniel Myrtil (A3) en détachement à la Mairie de Delmas.

En août 2005, en réaction à l'assassinat de Jacques Roche, les résidents du « **Koridò Karang** » de la zone de **Solino** se sont organisés en brigade de vigilance et ont contraint les bandits à se réfugier à Cité Soleil. De retour dans la zone après l'investiture du Président Préval, ils ont recommencé leurs agissements criminels. C'est ainsi que :

- 6- Le 28 mai 2006, Bibi a assassiné Pouchon ainsi connu et un autre jeune dans la zone de **Ti Chérie (Solino)**.
- 7- Le 6 juillet 2006, Bibi et ses acolytes ont assassiné Jean Joël Félix, un des membres de la brigade vigilance du « **Koridò Karang** ».
- 8- Le 3 septembre 2006, Voyance Terasna dit *Titite* un autre membre de la brigade vigilance a été assassiné par Bibi et deux de ses lieutenants. Une plainte a été déposée au Commissariat de Port-au-Prince par les parents de la victime.
- 9- Le 5 septembre 2006, ces bandits ont enlevé trois (3) enfants de Gregory Villefranche, un habitant du « **Koridò Karang** ».

10- Au début du mois de septembre 2006, ils ont kidnappé un enfant et exigé de ses parents une rançon de *quatre mille* (\$US4.000) et *cent mille gourdes* (Gdes100.000).

C'est donc ce criminel dangereux dont le nom figure sur les avis de recherche de la Police Nationale d'Haïti que la MINUSTAH, pendant plusieurs jours, s'est gardé de livrer à la justice, prétextant l'attente d'une décision de la Commission Nationale de Désarmement, de Démantèlement et de Réinsertion. Pourtant, le chef de la MINUSTAH et le Premier Ministre Jacques Edouard Alexis avaient assuré la population que les chefs de gang ne bénéficieraient pas de l'impunité sous le couvert du programme DDR. La remise tardive de ce chef de gang à la justice et les propos peu rassurants tenus par des responsables de la MINUSTAH sont un mauvais signal dans la lutte contre l'impunité.

II- Le Gouvernement a mis en place une commission Nationale de Désarmement, de Démantèlement et de Réinsertion (CNDDR). Le représentant de la Présidence dans cette commission n'est autre que Jean Baptiste Jean Philippe alias *Samba Boukman*, ancien Porte-parole de l'**Opération Bagdad**.

*Samba Boukman* et son compagnon *Dread E.T.* ont la sinistre réputation d'utiliser le viol comme arme de combat politique. Arrêté en 2005 par la MINUSTAH pour détention illégale d'arme à feu, il est libéré après une nuit passée à la base de Tabarre sans aucune forme de procès.

Faut-il rappeler que l'**Opération Bagdad** a endeuillé la population haïtienne avec un bilan très lourd :

- ❖ *mille neuf cent trente neuf* [1939] personnes assassinées dont *cent huit* (108) policiers *dix* (10) casques bleus et *quatre* (4) journalistes ;
- ❖ *deux cent quatre vingt sept* (287) filles et femmes violés ;
- ❖ plus de *cinq cents* (500) personnes kidnappées pour la seule année 2005 ;
- ❖ *mille deux cent quarante et un* (1241) véhicules volés dans la zone métropolitaine seulement, etc.

La présence de l'ancien Porte-parole de l'**Opération Bagdad** dans cette Commission représente une garantie officielle pour les chefs de gangs. Il s'agit là d'une insulte à la mémoire des victimes, d'une gifle aux nombreuses femmes violées et d'une preuve d'immoralité dans la gestion des affaires publiques.

III- Le chauffeur du Député Francenet Dénius, le sieur Andrice Erase arrêté le 6 septembre 2006, sans permis de conduire et en possession d'une arme à feu illégale, gardé au Sous-Commissariat de Martissant, est libéré de force par des Députés.

Le nommé Walter Eugène, chauffeur du Député Lubin Philius, est arrêté en possession de l'arme à feu d'un policier qui aurait été tué dans des conditions non encore élucidées. D'aucuns parlent de suicide, d'autres d'assassinat. Il est quand même étrange que l'arme de service de ce policier soit retrouvée en possession d'un agent de sécurité rapproché d'un élu du peuple.

Certains prisonniers dangereux en cavale, tel Harold Gaspard, évadé de prison le 19 février 2005 après avoir été arrêté pour un cas de kidnapping, accompagnent des parlementaires à titre d'agent de sécurité.

Le RNDDH croit que la sécurité des parlementaires est une affaire importante qui doit être traitée avec le sens du sérieux et avec tout le respect dû aux élus du peuple. Cependant, l'idée de faire du Parlement un repère de bandits est totalement inacceptable.

Le RNDDH condamne le fait que les responsables des pouvoirs publics, à un moment où une recrudescence des actes de violence et de kidnapping est constatée dans la région métropolitaine et dans certaines villes de province, multiplient des conflits sur des problèmes qui pouvaient être classiquement résolus par la réglementation et un débat transparent entre pouvoirs publics.

Le RNDDH rappelle à tous que l'impunité engendre la récidive et que rien de solide ne peut être construit sur l'oubli et la négation du passé.

Port-au-Prince, le 18 septembre 2006